

# COMPTE ADMINISTRATIF 2020

## Présentation synthétique (article L2313-1)

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année civile.

Deux sections structurent le budget de la collectivité :

- la section de fonctionnement permettant d'assurer le quotidien : masse salariale, entretien et consommation des bâtiments publics, achat de fournitures et de prestations, subventions versées et intérêts des emprunts à payer

- la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir et qui retrace donc les projets structurants

Chaque année, la section de fonctionnement doit dégager un excédent permettant de financer les investissements de la collectivité.

L'exécution comptable 2020 du **budget principal** de la Communauté de Communes de la Basse Zorn est la suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	CA 2018	Article	Libellé	CA 2018
022	Dépenses imprévues	0,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	408 562,69
023	Virement à la section d'investissement	0,00	013	Atténuations de charges	16 500,09
014	Atténuations de produits	943 210,00	70	Produits des services, domaine et ventes divers	5 809,03
011	Charges à caractères générales	487 694,81	73	Impôts et taxes	3 697 529,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	609 642,64	74	Dotations et participation	591 518,40
65	Autres charges de gestion courante	598 625,04	75	Autres produits de gestion courante	263 973,23
66	Charges financières	17 995,06	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	5 460,22
042	Opérations d'ordre entre sections	958 996,10	042	Opérations d'ordre entre sections	115 864,40
		<b>3 616 163,65</b>			<b>5 105 217,06</b>
				<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 489 053,41</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	CA 2018	Article	Libellé	CA 2018
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	001	Excédent d'investissement reporté	737 703,14
020	Dépenses imprévues	0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
10	Dotations et fonds divers	0,00	10	Dotations et fonds divers	1 783 202,19
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'équipements transférables	94 404,34
16	Emprunts et dettes assimilées	102 914,81	16	Emprunts et dettes assimilées	1 850 000,00
20	Immobilisation incorp. (sans opérations)	482 019,19	27	Autres immobilisations financières	18 578,63
21	Immobilisations corp. (sans opérations)	1 137 957,54	20	Immobilisations incorporelles	0,00
20	Immobilisation incorp. (avec opérations)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
21	Immobilisations corp. (avec opérations)	1 205 551,04	23	Immobilisations en cours	39 528,76
23	Immobilisations en cours	11 624,07	040	Opérations d'ordre entre section	958 996,10
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	041	Opérations patrimoniales	16 445,03
45	Comptabilité distincte rattachée	193 175,49	45	Comptabilité distincte rattachée	151 004,35
040	Opérations d'ordre entre section	115 864,40			
041	Opérations patrimoniales	55 973,79			
		<b>3 313 080,33</b>			<b>5 649 862,54</b>
				<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 336 782,21</b>
				<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>3 825 835,62</b>

## Repères sur la section de fonctionnement

### Dépenses

Les charges à caractère général sont en hausse par rapport à l'exercice précédent (+ 60.000€) du fait des travaux d'entretien sur la voirie. Ces travaux sont en réalité difficilement maîtrisables puisque dépendent d'éléments extérieurs (météo, taux de fréquentation, etc ...). Ce chapitre comprend également les frais liés à la gestion de la crise sanitaire (environ 30.000€ pour 2020)

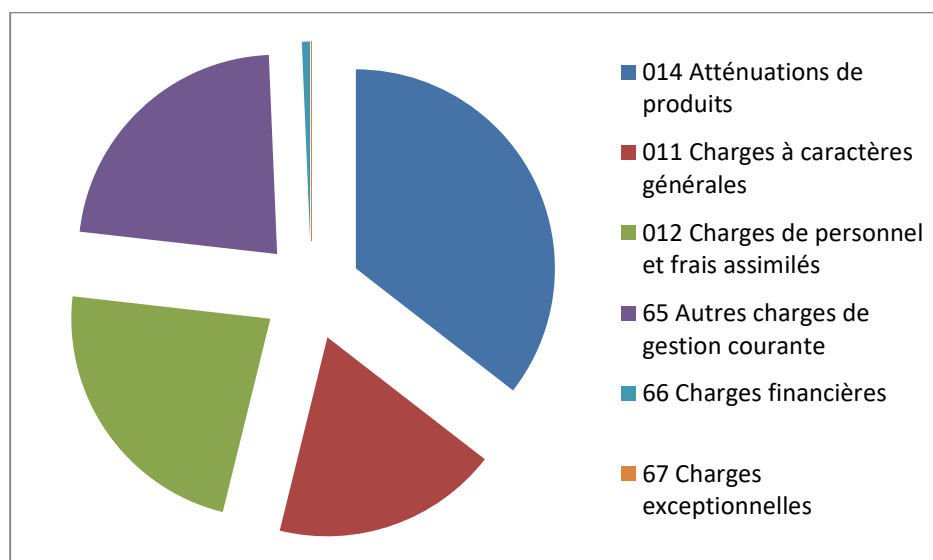
Alors que l'exercice 2020 a été riche en mouvement de personnel, les charges de personnel sont en légère baisse, marquant ainsi la volonté de la collectivité de maîtriser au maximum ces charges. Elles représentent 22,94% des dépenses réelles de fonctionnement (ce ratio est de 38,40% en 2018 pour les EPCI à fiscalité propre entre 10 000 et 20 000 habitants – source Direction Générale des Collectivités Locales)

Le chapitre des autres charges de gestion courante comprend l'appel de fonds annuel (200 000€) de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Il retrace également la politique de la collectivité en matière de subvention. L'enveloppe des subventions 2020 est stable

Le chapitre des atténuations de produits est en baisse suite à la décision de la collectivité de réduire la prise en charge d'une partie du FPIC (système de péréquation entre collectivités territoriales) de ses communes membres

Les charges financières sont en lien avec l'emprunt d'équilibre contracté fin 2019 (2 000 000€)

La répartition des charges de la CCBZ est la suivante :



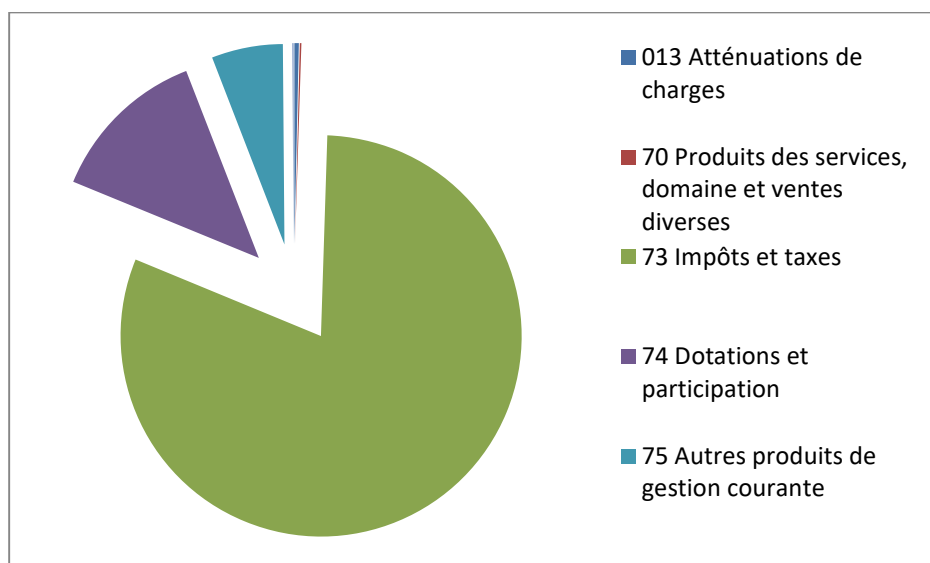
On peut noter que le chapitre « 014 - atténuations des charges » qui comptabilise essentiellement la péréquation fiscale (FNGIR et FPIC) représente une part importante des dépenses de fonctionnement de la collectivité

## Recettes

Les produits fiscaux directs s'élèvent à 3 697 529€, soit une hausse de 104 500€ (+2,90%) qui démontre le dynamisme fiscal du territoire. Le reversement du produit des paris hippiques a été réformé. Il est désormais partagé entre la commune d'implantation de l'hippodrome et l'EPCI. Le produit attendu était de 45 000€ pour 2020. Son versement interviendra en 2021. Les recettes fiscales représentent ainsi 80,72% des recettes réelles de fonctionnement

Les dotations de l'Etat s'élèvent à 487 850€ soit 28€ par habitant.

La répartition des ressources de la CCBZ est la suivante :



## Subventions versées

Afin de garantir le développement équilibré du territoire, La Communauté de Communes mène, depuis quelques années, une politique ambitieuse en matière de fonds de concours à destination des communes membres. En 2020, elle a versé 258 000€ à ce titre.

En outre, le budget principal verse une subvention d'équipement annuelle de 200 000€ sur 5 ans au budget eau pour le programme pluriannuel de renouvellement des conduites d'eau potable.

## Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement varient d'une année sur l'autre. Elles représentent l'aboutissement des projets que la collectivité souhaite mener. En 2020, les dépenses d'équipement, essentiellement constituées des derniers travaux de voirie du PPI 2017-2020, s'élèvent à 1 205 551€ (2 110 959€ en 2019).

## Opérations financières

Comme nous l'avons vu plus haut, un emprunt d'équilibre de 2 000 000€ a été contracté fin 2019 pour financer la fin du PPI 2017-2020 d'un montant total de 11,5M€, et les dépenses nouvelles comme le Très Haut Débit et la Gémapi.

En 2020, la Communauté des Communes a souhaité soutenir le projet de requalification de l'ancien site de l'EPSAN. Cela s'est traduit par l'achat de 17ha de terrains contigus à l'ancien site. Ces terrains seront revendus fin 2021 à l'aménageur du site de l'EPSAN et un prêt relais de 1 850 000€ a été réalisé fin 2020 pour financer ce décalage.

Le stock moyen de la dette est ainsi de 3 747 085€ au 31/12/2020, soit 214€ par habitant (l'en-cours de la dette des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Additionnelle entre 10 000 et 20 000 habitants était en moyenne de 191€/hab au 31/12/2019 – source DGCL).

## Données synthétiques

La capacité d'autofinancement reste confortable à fin 2020 (2,2M€). Elle permettra d'anticiper le financement de l'exercice 2021 et notamment le démarrage du nouveau PPI pour la période 2021-2026. Celui-ci est encore en cours de construction. Néanmoins, un programme de travaux de voirie et d'eau potable a déjà été arrêté pour les années 2021 et 2022 pour un montant de 3,3M€

## Les ratios obligatoires :

	<b>Ratios CCBZ</b>	<b>Ratios CC à FA 10 000 à 20 000 hab - Grand Est</b>
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population	152	290
produits des impositions directes / population	211	275
Recettes réelles de fonctionnement / population	263	341
Dépenses d'équipement brut / population	174	78
En-cours de la dette / population	114	191
DGF / population	28	42
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	22,94%	38,40%
DRF + remb annuel de la dette / recette de fonctionnement	60,25%	90,60%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	66,15%	22,80%
En cours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	43,66%	56,00%

## Budget annexe EAU POTABLE

Réalisation du budget EAU :

	Prévisions	Réalisation
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	3 982 261,28	3 251 170,15
Recettes	3 982 261,28	3 750 441,41
Résultat de l'exercice		499 271,26
Antérieur		497 031,28
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>996 302,54</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	1 414 650,74	458 044,59
Recettes	1 414 650,74	686 496,78
Résultat de l'exercice		228 452,19
Antérieur		400 469,46
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>628 921,65</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>1 625 224,19</b>

La section d'investissement dégage un résultat confortable à fin 2020

De plus, la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet également de dégager une bonne marge qui permettra une affectation de résultat complémentaire de 500 000€ et éviter ainsi un recours à l'emprunt. En effet, le nouveau PPI pour la période 2021-2026 est également en cours de construction et les travaux 2021/2022 sont d'ores et déjà arrêté à la somme de 1 560 000€ dont 660 000€ pour la sécurisation du réseau d'eau potable

Au 31/12/2020, le stock de dette est de 193 200€, soit 11€/habitant.

## **Budget annexe ASSAINISSEMENT**

Réalisation du budget Assainissement :

	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisation</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	4 168 814,44	2 715 863,04
Recettes	4 168 814,44	3 155 276,48
Résultat de l'exercice		439 413,44
Antérieur		1 363 781,44
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>1 803 194,88</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	4 486 031,00	1 785 866,01
Recettes	4 486 031,00	1 522 416,47
Résultat de l'exercice		-263 449,54
Antérieur		1 758 702,79
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>1 495 253,25</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>3 298 448,13</b>

Ce budget présente une situation financière saine et confortable. La plupart des travaux sur le réseau d'assainissement sont réalisés

Le stock de dette sur ce budget au 31/12/2020 est important du fait des emprunts réalisés pour la construction de la station d'épuration unique. Il est de 2 740 686€ soit 157€/habitant.

## **Budget annexe ORDURES MENAGERES**

Réalisation du budget Ordures Ménagères :

	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisation</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	1 875 522,19	1 147 061,50
Recettes	1 875 522,19	1 425 700,91
Résultat de l'exercice		278 639,41
Antérieur		487 437,19
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>766 076,60</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	2 240 545,57	34 738,07
Recettes	2 240 545,57	257 412,77
Résultat de l'exercice		222 674,70
Antérieur		1 406 883,38
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>1 629 558,08</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>2 395 634,68</b>

L'augmentation tarifaire de 2019, ainsi que la baisse du coût de la collecte des ordures ménagères continuent à porter leur fruit et permettent d'augmenter le résultat de fonctionnement.

Ainsi pour 2021, la reprise du résultat d'investissement pourra être complétée d'une affectation de 300 000€ permettant ainsi la réalisation de la future déchetterie unique, sans recours à l'emprunt.

### **Les autres budgets annexes**

Chaque lotissement d'habitation et micro-zone d'activités réalisé par la CCBZ fait l'objet d'un budget annexe :

- lotissement IM LEH à Hoerd
- lotissement GALGENSTRANEGE III à Kurtzenhouse
- lotissement RUE CREUSE II à Weyersheim
- lotissement HORNLEISS II à Weitbruch
- lotissement LES CHAMPS I à Gries
- lotissement LES CHAMPS II à Gries
- lotissement HIPPODROME à Hoerd

- lotissement LES HAUTS DE LA ZORN à Weuersheim
- lotissement GALGENSTRAENGE IV à Kurtzenhouse
- lotissement LES VERGERS à Weyersheim
- micro-zone d'activités de Geudertheim
- micro-zone d'activités de Gries
- micro-zone d'activités de Hoerd
- micro-zone d'activités de Weyersheim
- micro-zone d'activités de Weitbruch

Ces budgets sont soumis à une gestion de stock consistant en la valorisation du foncier et des travaux de viabilisation. L'ensemble est financé par la cession des terrains. Le décalage dans le temps entre la charge de viabilisation et la commercialisation des parcelles demande un financement par prêt relais.